

La variation graphique dans le corpus suisse de SMS en français.
Marie-José Béguelin, Université de Neuchâtel

Les graphies du français en usage dans la communication électronique (forums et blogs sur Internet, mini-messages ou SMS sur téléphones portables) retiennent l'attention du grand public, tout en nourrissant le débat médiatique. Dans la mesure où elles s'écartent de la norme orthographique, les nouvelles manières d'écrire sont-elles le symptôme d'un déclin des compétences langagières, notamment chez les jeunes ? Représentent-elles ou non, à moyen terme, une « menace » pour la langue française ? Étant donné la vogue du sujet, il est tentant de le traiter de manière quelque peu superficielle ou anecdotique ; dans cette étude dédiée à la mémoire de Claire Blanche-Benveniste, je voudrais pourtant montrer que les graphies novatrices qui apparaissent dans les SMS alimentent une réflexion théorique de fond sur les rapports entre écriture et langue — à condition toutefois d'être appréhendées sous l'angle de la *variation graphique*, plutôt que sous celui de la transgression orthographique.

Claire Blanche-Benveniste a été et restera la grande dame des études du français parlé. Il est d'autant plus notable, à mes yeux, qu'elle ait manifesté durant sa carrière un intérêt soutenu pour les différents aspects de la manifestation graphique¹. Notre collègue et amie a, d'autre part, plaidé sans relâche en faveur de la constitution de vastes corpus de productions langagières authentiques, reflétant la diversité des genres du discours. Elle y voyait une condition indispensable au développement d'analyses linguistiques valides, scientifiquement fondées. De ce fait, son intérêt eût été probablement retenu par les données dont il sera question dans cette étude, tirées d'un corpus de plusieurs milliers de SMS collectés en Suisse par des linguistes des Universités de Zürich et de Neuchâtel² (cf. § 4).

1. Une langue, deux systèmes graphiques

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je voudrais rappeler brièvement le souvenir d'un petit déjeuner pris au buffet de la gare de Neuchâtel, un matin tôt vers la fin des années 1980. Claire Blanche-Benveniste avait été invitée à donner une conférence dans le cadre d'une formation continue, je la rencontrais pour la première fois. Je ne sais plus à quel propos, nous avons évoqué le cas du grec ancien, langue qui a été consignée dans deux types d'écriture distincts, syllabique (écriture mycénienne ou linéaire B, constituée d'environ 88 signes) et alphabétique (alphabet classique de 24 signes). Voici, en guise, d'illustration quelques mots transcrits parallèlement dans ces deux systèmes graphiques³ :

¹ Cf. Blanche-Benveniste & Chervel 1969. Claire Blanche-Benveniste anima au début des années 1990, avec C. Pontecorvo, E. Ferreiro et A. Teberosky, un réseau de l'*European Science Foundation* sur le thème *Written Language and Literacy*. Récemment encore, en avril 2008, elle a co-organisé à Paris-IV, avec M. Fruyt, le colloque international *Problématique de la ponctuation dans les textes anciens et modernes*.

² Projet *SMS4science.ch*, partie prenante du projet international *SMS4science* que pilote le CENTAL de l'Université Catholique de Louvain (prof. C. Fairon et L.-A. Cougnon).

³ Je me borne ici à une présentation sommaire, omettant le cas du syllabaire chypriote.

Linéaire B (syllabaire, 15 ^e -12 ^e s. a. C. ; les syllabogrammes sont ici transcrits dans leur valeur phonographique de base)	Alphabet grec classique (dès 8 ^e s. a. C.)
wa-na-ka	Ϝά ν α ξ (wánax « chef, roi »)
ti-ri-po	τ ρ ί π ο ς (trípos « trépied »)
ke-se-nu-wo	ξ έ ν φ ο ς (xénwos « étranger »)
ko-no-so	Κ ν ω σ ό ς (Knossós « Knossos »)
pe-ma	σ π έ ρ μ α (spérma « grain, semence »)

Au regard du système de transcription en gros phonologique que représente l’alphabet grec classique (colonne de droite), on constate que le syllabaire mycénien ne donne de la phonie du grec qu’une représentation approximative. Ainsi certaines consonnes finales de syllabe, par exemple la finale de *trípos*, ne sont pas notées — ce qui est relativement peu commode s’agissant d’une langue flexionnelle. En revanche, les groupes consonantiques initiaux *tr-*, *ks-*, *kn-* sont souvent décomposés et consignés par une juxtaposition de deux syllabogrammes, de manière en quelque sorte redondante ; font exception les groupes sifflante + occlusive, le plus souvent simplifiés au détriment de la sifflante (cf. le cas de *spérma* écrit *pe-ma*).

Pourtant si l’on compare, dans les deux systèmes, non pas la façon dont sont transcrits les sons, mais la façon dont sont démarqués les *signes* successifs, on constate qu’en linéaire B, « [...] c’est peut-être le point le plus important, un signe de séparation marque la fin du mot. » (Chantraine 1954 : 337⁴). Malgré sa relative inadaptation à la langue grecque — et peut-être à cause d’elle, en raison des approximations et des ambiguïtés qu’il est susceptible d’induire — le linéaire B indique régulièrement les limites du « mot » (ou du groupe d’enclise ou de proclise, cf. n. 4) : sans l’utilisation de diviseurs, il eût été excessivement difficile en effet, même aux lecteurs de l’époque, d’interpréter la séquence graphique. Dans les premiers témoignages de l’écriture alphabétique en revanche, la délimitation du mot n’est pas de règle⁵ : elle ne se fait qu’épisodiquement et de façon peu systématique⁶. Ainsi est-elle absente de l’inscription archaïque suivante, citée ici d’après Gelb, 1963², 178 et 181 :

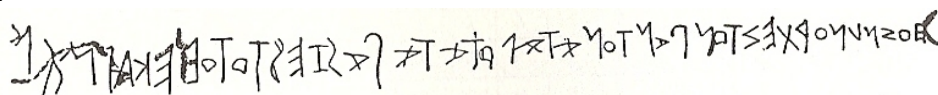


FIG. 90.—GREEK INSCRIPTION ON A DIPYLON VASE FROM ATHENS
From *Handbuch der Archäologie*, hrsg. von Walter Otto, i (München, 1939), p. 195,
Abb. 8

Η Ο Σ Ν Τ Ν Ο Ρ Χ Ε Σ Τ Ο Ν Π Α Ν Τ Ο Ν Α Τ Α Λ Ο Τ Α Τ Α Π Α Ι Ζ Ε Ι Τ Ο Τ
Ο Δ Ε Κ Α Ν Μ Ι Ν

= hòs nûn orchēstôn pántôn atalótata paízei to<û>to dekân min

⁴ « Orientée de gauche à droite, l’écriture mycénienne sépare les mots: normalement, par un diviseur (point ou court tiret vertical), éventuellement par un espacement, ou encore par la différence des dimensions entre caractères de deux mots consécutifs; un mot enclitique est toujours joint au mot précédent; un mot proclitique est, souvent, joint au mot suivant. Il est exceptionnel qu’un mot soit coupé entre deux lignes. Il arrive que certains mots soient abrégés. » (Lejeune 1956 : 7)

⁵ Il n’est bien sûr pas question ici des segmentations systématiquement introduites dans les éditions modernes des textes grecs.

⁶ « ... bien des manuscrits, même contenant des textes poétiques, sont sans ponctuation aucune. Ce n’est qu’à l’époque byzantine que l’accentuation devient constante et régulière. » (Février, 1995 = 1959 : 407)

« celui de tous les danseurs qui danse avec le plus de grâce, qu'on le gratifie de ceci »
(cité d'après Gelb 1963 : 178 et 181)

Il s'agit là d'une des premières inscriptions en alphabet grec, sur un vase du Dipylon d'Athènes (8^e-7^es. a. C.). L'original est en *scriptio continua* dans le sens droite-gauche ; nous donnons aussi deux translittérations, l'une gauche-droite, l'autre introduisant les démarcations de mots.

En termes d'*économie des systèmes*, la confrontation entre les deux écritures nous enseigne *grosso modo* ceci : dans l'inscription du Dipylon, et par rapport à l'écriture mycénienne, *un rendement accru au niveau de la représentation phonologique (2^e articulation) semble en quelque sorte contrebalancé par une difficulté accrue à identifier les unités significatives (1^e articulation)* (Fruyt & [Reichler-]Béguelin 1989 ; Béguelin 2002).

L'attention de Claire Blanche-Benveniste avait été retenue par cette observation, non seulement en raison de l'intérêt que portait notre collègue à tout ce que Saussure appelait « le côté pittoresque d'une langue, celui qui fait qu'elle diffère de toutes les autres comme appartenant à certain peuple ayant certaines origines »⁷, mais aussi parce que s'y révélaient certaines limitations pratiques de l'écriture grecque alphabétique, pourtant valorisée par les linguistes du fait qu'elle repose sur une analyse en unités minimales de 2^e articulation. Le cas des graphies SMS montrera, *mutatis mutandis*, que l'équilibrage entre coûts et rendements des marquages graphiques continue à prêter, de la part des scribes, à des hésitations et à des options antagonistes.

2. Statut de la graphie

De quelle manière l'écrit se rattache-t-il à la langue? Quel est au juste le statut sémiotique de l'écriture? Cette question fondamentale est à la source de controverses scientifiques qui sont loin d'être closes et qu'il est impossible ici d'exposer en détail (*cf.* à ce sujet Catach, éd. 1988).

Synthétisant un débat à la vérité complexe, je m'inspirerai de Michel Arrivé (1993 : 32 sqq.) pour distinguer les positions théoriques suivantes :

1. Point de vue *graphocentrique*, qui voit dans l'écrit l'incarnation même de la langue. C'est là la perspective de la grammaire et de la philologie traditionnelles, en accord avec une conviction par ailleurs solidement ancrée chez les ressortissants de cultures lettrées (*cf.* Blanche-Benveniste 1997 : 11).
2. Point de vue *phonocentrique* (en réaction avec le précédent), fondé sur le constat que l'écrit est second par rapport au parlé, que ce soit d'un point de vue phylogénétique ou ontogénétique ; dans cette perspective, l'écrit est considéré comme voué à représenter l'oral, le graphème étant si l'on peut dire « asservi » au phonème (Arrivé 1993 : 34).
3. Point de vue *autonomiste*, selon lequel l'écriture est, ou en tout cas est devenue dans nos civilisations, un système de signes affranchi du parlé, une langue en soi (largement) autonome par rapport à l'oral (Stetson 1937 ; Vachek 1939 ; Anis 1988...) Le cas de la ponctuation et du blanc graphique, dépourvus de correspondants directs à l'oral (*infra* § 3), fournit un argument en faveur d'une telle position.
4. Approches mixtes ou pondérées de types divers, insistant tantôt (i) sur la complémentarité des manifestations orale et écrite (Blanche-Benveniste & Chervel 1969 : 40); (ii) sur l'existence d'une relation entre structure phonologique et structure orthographique (*cf.* certains travaux de phonologie générative, type Schane 1968 ou Dell 1973) ; (iii) sur le polytélisme des signes de l'écriture, l'orthographe étant à concevoir comme un « plurisystème » (Catach 1980, dans la foulée de Gak 1976) ; (iv) sur les phénomènes de régulation réciproque entre écrit et parlé (Achard 1988 ; Blanche-Benveniste 1997, etc.)

⁷ Lettre de Saussure à Meillet, 1894, publiée in E. Benveniste, éd. (1964). Lettres de Ferdinand de Saussure à Antoine Meillet. *CFS* 21, 1964 : 91-125.

Comme le fait remarquer Pellat (1988 : 134), la controverse sur le statut de l'écriture par rapport à la langue conditionne la façon même dont est défini le *graphème*, notion à géométrie variable qui ne prête à aucun consensus dans la littérature spécialisée : soit le graphème est assimilé purement et simplement à la lettre (fr. *ph* = 2 graphèmes pour Stetson, Haas) ; soit il est conçu comme l'équivalent graphique d'un phonème (fr. *ph* = 1 seul graphème), selon le modèle jugé idéal de la transcription phonétique (Jakobson, Thimonnier...) ; soit encore il est envisagé —dans l'approche autonomiste— comme l'unité minimale distinctive d'un système d'écriture : le graphème est alors distingué de la lettre comme le phonème du son, ce qui conduit à distinguer *graphème* vs *allographes* (cf. Hjelmslev, Pulgram, Vachek). Le graphème peut enfin être conçu, dans une approche syncrétique, résumant en quelque sorte les conceptions précédentes, comme une unité polyvalente, susceptible d'assumer simultanément, dans une langue donnée, des fonctions phonographiques, morphographiques et idéographiques (cf. Gleason, Vachek encore, Catach, etc.)

3. La réflexion de Claire Blanche-Benveniste sur l'écriture

Claire Blanche-Benveniste s'est intéressée au système graphique dans plusieurs perspectives. L'un de ses principaux objectifs a été, on le sait, d'établir des principes pour « éditer le français parlé », notamment par la 'mise en grilles' des faits de bribes⁸. Mais elle a aussi cherché à cerner au plus juste les propriétés du parlé et de l'écrit, aux différents niveaux de l'analyse linguistique. Sur cette question bien plus complexe qu'il n'y paraît, une fréquentation assidue des corpus conduit notre collègue à se méfier des visions tranchées, et à dénoncer tout type de vision stéréotypée, d'approche naïve, de crainte infondée, de « mirage », de « penchant romantique »... (1997 : 147), autant d'obstacles potentiels à une appréciation objective des faits. Les citations réunies ci-dessous (mes caractères gras) ont pour point commun leur caractère réfutatif et/ou leur statut de mise en garde :

... l'écriture **n'est pas ce simple instrument de transposition de l'oral** qu'une **approche naïve** voudrait y voir. (Blanche-Benveniste 1997 : 25)

L'idée très néfaste des deux codes, 'code écrit et code oral' [...] faisait croire à une transcription directe entre ce qui se dit et ce qui s'écrit. Elle est peut-être encore vivace. (1997: 147)

Pour en juger sainement [*i.e.* s'il y a en français deux grammaires, une pour l'écrit, l'autre pour l'oral], **mieux vaut laisser les préjugés de côté**. (2003 : 318)

Pas de point, pas de phrase. Pas de phrase pas de grammaire. **C'est là source de préjugés très forts**, qui empêchent souvent de saisir les structurations de la langue parlée. (1997a : 76)

D'une part beaucoup d'écrits élaborés et peu d'oraux qui le soient; d'autre part beaucoup d'oraux spontanés et peu d'écrits qui le soient. Mais cette répartition est affaire d'habitudes sociales, et peut changer brusquement. Par exemple, les prises de parole à la télévision exploitent des formes très convenues d'oral élaboré (les enfants qui en font la parodie y sont très sensibles) et, d'autre part, les échanges par courrier électronique sont en train de développer quantité d'écrits spontanés. **On ne peut donc pas bâtir une opposition stable entre l'écrit et le parlé en se fondant sur les catégories du spontané et de l'élaboré**. (1997 : 11)

Le trucage orthographique (*quèque* pour *quelque*, *i'* pour *il*, *m'ramène* pour *me ramène*) **n'est pas ici** [*i.e.* dans l'édition des textes oraux] **l'instrument d'une transcription qui chercherait à être fidèle**. (1997 : 26)

Quiconque s'interroge sur le statut des SMS, souvent assimilés imprudemment à l'oralité du simple fait qu'ils relèvent de l'échange familial, gagnera à méditer ces propos.

Un texte paru en 2002, intitulé « La escritura, irreductible a un 'codigo' » confirme s'il en était besoin que Claire Blanche-Benveniste, éminente spécialiste du français parlé, n'éprouve aucun penchant pour la position phonocentrique (*supra* § 2). Y sont signalées trois fonctions de l'écriture qui à ses yeux sont spécifiques, échappant à la fonction phonographique :

⁸ Cf. Monfrin in Blanche-Benveniste & Jeanjean, 1987 : I. Concernant la mise en grille, cf. Kahane, dans ce volume.

1. La *fonction de pertinence* : l'écriture neutralise les variantes de prononciation individuelles et régionales.
2. La *fonction de mise en relation avec le sens* : l'écriture segmente en unités dépourvues de correspondant à l'oral; elle opère l'« unification » des allomorphes.
3. La *fonction culturelle* : l'écriture conserve l'étymologie ; elle sert aux usagers de modèle de la langue (cf. les « orthographismes », l'« effet Buben⁹ »...)

Pour Claire Blanche-Benveniste, la connaissance d'une langue telle que le français passe nécessairement par une étude approfondie à la fois des productions écrites et des productions orales. Cet intérêt porté aux deux manifestations de la langue transparait de manière symptomatique dans le fait qu'elle ait signé, dans *Le grand livre de la langue française* dirigé par Marina Yaguello, deux chapitres, aussi finement informés l'un que l'autre, sous le titre *La langue parlée* d'une part et *L'orthographe* d'autre part (2003 : 317-389). Dans ses travaux relatifs au français, notre collègue s'est aussi attachée à caractériser les régulations réciproques entre l'écrit et le parlé : « l'oral dans l'écrit » (1991 ; 1997 : 23) et aussi, tout autant, « l'écrit dans le parlé » (1997 : 10-12, 147). À la réflexion savante, elle s'est toujours soucieuse d'intégrer le point de vue du sujet, « celui qui écrit la langue », « celui qui la lit », d'où l'intérêt vigilant qu'elle porte, dans la foulée des travaux de Goody, Olson, Ferreiro, Sirat *et al.*, etc., aux dimensions acquisitionnelle, cognitive, technologique et sociale de l'écriture (2002 : 22-25 ; 2003 : 364). C'est d'ailleurs dans cet esprit qu'elle est conduite à critiquer, après Sylvain Auroux, la notion de « forme sous-jacente » utilisée par certains courants de la phonologie générative en vue de justifier la fixité de la forme orthographique dans les langues à orthographe difficile (2002 : 23).

Les études relatives au français présentent l'écrit et le parlé tantôt comme opposés, comme très différents, tantôt au contraire comme peu différents¹⁰. Sur ce point où les appréciations sont hésitantes, Claire Blanche-Benveniste adopte une fois encore une position nuancée et sensible à l'apport des données ; à ses yeux, les spécificités des productions écrites et orales ne se situent ni dans la syntaxe comme on le croit souvent (voir le cas des dislocations, couramment mais à tort présentées comme des traits de langue parlée), ni même dans les faits de bribes, présents non seulement à l'oral mais aussi, à l'écrit, dans les brouillons et les contrefaçons poétiques... Dans le cas du français, les productions issues des deux médias diffèrent en gros à ses yeux : (i) par des types d'ambiguïtés différents (1997 : 13-15); (ii) par des marquages morphologiques typologiquement distincts (1997 : 137-146; 2010 : 49-79); (iii) par des démarcations spécifiques, la ponctuation de l'écrit étant autonome par rapport aux faits prosodiques (1992; 1997a; 2000 : 32)¹¹.

4. La variation graphique dans le corpus suisse de SMS en français

Au terme de cette rapide évocation, et dans la foulée des travaux d'Anis (2001, 2003, 2004), Cougnon (2008), Fairon *et al.* (2006, 31-47), j'en viens maintenant à la variation graphique dans les SMS. Les exemples analysés ci-dessous sont issus d'un corpus constitué de 23'987 textos récoltés en Suisse de manière automatisée, avec le concours de l'entreprise Swisscom, entre le 11.9.2009 et le 14.1.2010, (cf. note 2). Ces messages ont été « légués à la science » par 2'627 scripteurs de 11 à 70 ans ou plus, dont 1'311 ont accepté de remplir un questionnaire sociolinguistique en ligne. 18% des SMS ont été transmis à un numéro spécial réservé à la Suisse romande (*Westschweiz*), ce qui représente 4'537 messages, en grande partie mais pas tous en français. Les données récoltées, rassemblées sur un site pourvu d'un navigateur, sont en cours de traitement (anonymisation, tri par

⁹ Lequel consiste à calquer une prononciation sur la graphie, en disant par exemple [aʁgɛ] pour *arguer*, alors que la prononciation traditionnelle est [aʁgɔɛ] (cf. *argument*).

¹⁰ Cf. Béguelin : 1998 pour une réflexion à ce sujet.

¹¹ Claire Blanche-Benveniste écrit sur ce point : « Les deux domaines, langue parlée et langue ponctuée, ne sont pas superposables » (1997a : 86). Cf. Berrendonner & [Reichler-]Béguelin 1989 ; Béguelin 2002a.

langue —plus délicat que prévu¹²—, lemmatisation, description morphosyntaxique, description des phénomènes graphiques, analyse contrastive...). La présente étude, essentiellement qualitative, repose sur l'examen des 1'000 premiers messages du sous-corpus suisse de langue française¹³.

Dans le cas d'une langue à « supplément orthographique » telle que le français (Blanche-Benveniste & Chervel 1969, Blanche-Benveniste 2003), figée depuis près de deux siècles, l'écriture SMS a ceci d'intéressant qu'elle révèle des tentatives de « réappropriation spontanée » de la graphie par les sujets. De ce point de vue, l'écriture SMS est instructive au même titre que les documents étudiés par la philologie classique, dont il arrive d'ailleurs qu'elle réinvente les procédés. Comme je l'ai laissé entendre au début de cette étude, mon objectif sera de tirer du corpus étudié des enseignements à caractère général sur le statut sémiotique de l'écriture, et non de répertorier les infractions à l'orthographe standard. Dans cette perspective, j'aborderai la variation graphique, si je puis dire, « en amont », au niveau des procédés qui en sont la source.

4.1. Délimitation des unités

Une contrainte externe bien connue qui pèse sur l'écriture SMS est d'ordre financier : si le scripteur veut éviter de se voir facturer le prix de deux ou plusieurs messages, il doit faire bref. À cette fin, il peut choisir d'économiser de manière plus ou moins radicale l'intermot ou la ponctuation — dans le même esprit que l'inscription du Dipylon évoquée au § 1. La *scriptio continua* est présente dans le corpus, cf. (1) et (2) (le second en allemand), même si elle concerne rarement l'entier du message.

(1) *PeuxtumeredireàquelNumjenvoiereloadpourchargésmonportable?hihimerci* (103112)

(2) *Aujagern:-)* (12369) (= *au ja gern*)

À part l'absence de segmentations, (1) présente notons-le une orthographe quasi standard, ce qui garantit l'interprétabilité du message. L'économie affecte plus souvent les points, virgules, etc. (« topogrammes segmentaux » d'Anis), dans des textes où le blanc sert de ponctuant unique¹⁴ :

(3) *Ai oublié désolée j'ai la tete embué t'amène ce soir ou demain biz* (8899)

(4) *1h juste 1h après tu rentre s'il te plais et oublie pas le carton* (9208)

Il arrive aussi que la segmentation se fasse non en fonction des mots traditionnels, mais par « groupes », comme dans les exemples suivants (mes caractères gras) :

(5) *Çavatoi,tabiendormi?* (12427)

(6) *Heu je me souviens plus:ver keleur?* (9721)

(7) *dis,tu vas à lapéro dcloé jeudi?* (10819)

(8) *Ach oué gplu dfix pr linstan.tu crain dpa revnir 2tenzenten.jcmpren pa trotro.* (11224)

(9) *Alor Ça c trobien!on est aussi danlalégresse!et on vous embrasse bien for.* (9112)

(10) *je suis un peu à labour.désolé* (9192)

(11) *NNNNN,tu finiakeleur ce soir?je kroikeje sor plutot.on va manger unptitruk les 2?je t'aime* (11695)

¹² Voici la forme que peuvent prendre certains messages dans un pays traditionnellement multilingue comme la Suisse :

Hoi mon cher. Malheureusement je suis que a rotkreuz maintenant. Cisalpino di merda! Bin total enttäuscht. Werde zu spät in milano sein! Bisou! (11988)

Pour une présentation détaillée du corpus suisse, voir Stähli *et al.*, 2011.

¹³ La recherche sur les SMS est un domaine en plein essor. Voir notamment les études d'Anis, 2001, 2003, 2004 ; Dürscheid 2003 ; Andrieux-Reix *et al.*, éd., 2004 ; Fairon & *al.*, 2006 ; Cougnon 2008 ; Stähli *et al.*, éd., 2011 ; etc. Références complètes sur les sites <http://www.sms4science.org/> et <http://www.sms4science.ch/>.

¹⁴ L'économie du blanc au profit du topogramme est également attestée : cf. ex. (5), (34), etc.

La virgule délimite dans (5) ce qui, dans une contrepartie orale, donnerait lieu à un groupe prosodique, alors que dans (6)-(10), le blanc délimite plutôt des groupes syntaxiques : SN (*keleur = quelle heure, unptitruk = un petit truc ; labour = la bourre¹⁵*) ; S_{prép} (*danlalégresse = dans l'allégresse*) ; V + nég et/ou V + clitiques (*gplu = j'ai plus, cf. les groupes d'enclise ou de proclise démarqués par l'écriture mycénienne, note 4*) ; les lexies sont aussi bien sûr candidates à être écrites d'un seul tenant (*2tenzenten = de temps en temps*). On rencontre plus rarement des regroupements aléatoires, dépourvus de pertinence syntaxique, comme *kroikeye = crois que je* dans (11).

Un phénomène très répandu est l'agrégation des morphèmes élidés ou apocopés de statut infra-syllabique (*kon = qu'on, jdoi = j'dois, svoit = s'voit*) :

(12) *Dè kon rentre-ver 6h. Biz* (6179)

(13) *Non dsl la jpeu pa. Jdoi alé qq part ac mes paren. Mai tu me di kan tu vien voir émili o liceo pareto un jour et jte l'aporte. Bisou* (10759)

(14) *je ne sais vraiment plus comment agir pr ne pa me faire remonter les bretelles à chaque fois kon svoit..* (12455)

(15) *Tu peu me dir se kon na comme devoir pour demain stp* (8264)

Cette propension au découpage syllabique fonde, par définition, l'invention des syllabaires (cf. le linéaire B évoqué au § 1). Elle se manifeste de la manière la plus nette dans (15) : *kon na* retranscrit (sur la base de la prononciation) une articulation en syllabes [kɔ̃|na], où la consonne de liaison est attribuée au second segment graphique ; l'orthographe standard fait quant à lui coïncider apostrophe et blanc (dans une visée idéographique) avec les frontières de signes ou de morphèmes : *qu'on a*.

4.2. Économie par généralisation de graphèmes

Pour réduire le nombre de signes, certains auteurs du corpus remplacent de manière plus ou moins systématique les digrammes et trigrammes, ainsi que les signes comprenant des diacritiques, par les graphèmes simples porteurs d'une même valeur phonographique (*o* se substitue alors à *au, eau ; e/é* à *ai* ou *er ; u* à *eu ; k* tient lieu de *qu...*, *s* de *ç*, etc.) :

(16) *Tu fai koi de bo toi?* (11661)

(17) *quelle sadik!* (11626)

(18) *si tu vx assisté je te permet 2 me dérangé* (12347)

(19) *Ojourd'ui, il ne fesait pas trè bo.* (9471)

(20) *Ta déjà fait le gato? Sinon un cake ou d croissant o jambon!* (10327)

(21) *on à quasi pa u de bouchon!* (10338)

(22) *J'voulais t'écrire une lettre,ms pas U l'tmps,* (18193)

(23) *Voilà!alors on à passé la doine...assez tot faut dire!* (11613)

(24) *on fé sa à quell heur* (9045)

Ce faisant, les scripteurs recalent si l'on peut dire la graphie sur la phonie, privilégiant une relation biunivoque entre son et lettre comme dans la transcription phonétique de type API. À noter que dans le corpus examiné, le phénomène se produit le plus souvent au bénéfice de lettres qui reçoivent, dans l'approche de Catach : 1986, le statut d'archigraphèmes (exception: le *k*).

4.3. Création de syllabogrammes via la phonétisation de chiffres et de lettres

¹⁵ Avec remotivation calembouresque, volontaire ou non, de l'expression à *la bourre* par rapport à *labour*.

L'économie d'espace emprunte aussi la technique bien connue du rébus¹⁶. Sont surtout exploités à cette fin les chiffres, idéogrammes recyclés dans leur valeur phonographique (1 = [ɛ̃] : *cous1* = *cousin* ; 2 = [dø], notant [dœ] par approximation : *2m1* = *demain* ; 8 = [ɥi] : *js8* = *j(e) suis*). Le procédé n'est bien sûr pas propre au français, comme en témoignent (31) et (32).

- (25) *Yo cous1 commen sa va pour dem's on fé sa à quell heur bon soiré à dem's* (9045)
- (26) *av. 2 descendr.slurp* (12457)
- (27) *Yep!ca joue? Quoi d'9?* (9379)
- (28) *A 2m1* (9472)
- (29) *je te dis à 12c4!* (10805) = à un de ces quatre
- (30) *js8 asé deg.* (11225)
- (31) *guet N8* (12548, suisse allemand = *guet Nacht*)
- (32) *buna n8* (13809, romanche = *buna notg*)

Sont aussi exploitées à cette fin certaines lettres de l'alphabet, utilisées dans leur valeur phonétique d'épellation, ce qui permet de gagner au moins un caractère, parfois nettement plus, en enrichissant le code de véritables syllabogrammes (ainsi *c* = [se] notera *c'est* ou *sait* ; *m* [ɛm] sera utilisé pour noter les formes conjuguées du V *aimer*, etc.)

- (33) *T alé cherché la voitur? Tu revien kan?* (5488)
- (34) *Salut toi!Alor,au final tu t'en sors avec t stages,ou tu dois utiliser ton don secret d'ubiquité?* (8012)
- (35) *c t super hier! [...]* (10334)
- (36) *Hello! On avait pensé faire un kdo collectif...* (10321)
- (37) *Sinon un cake ou d croissant o jambon!* (10327)
- (38) *Hello,je viendrais volontiers ms g d h. a rattraper* (7368)
- (39) *Zut, g oublié d t appeler hier! [...] J crois k g rien mardi ou jeudi soir. Ca t irait?* (9667)
- (40) *Jtm mon chéri,* (10440)
- (41) *jv tcrir biento* (11224)
- (42) *Alor qd S kon fête sa?* (11215)
- (43) *Je suis trop NRV!* (12801)

Dans (43), l'adjectif *énervé* est ainsi consigné par trois syllabogrammes¹⁷, selon un principe qui, bien que phonographique *lato sensu*, échappe au principe de correspondance lettre simple-son simple à l'œuvre dans les exemples (16)-(24).

4.4. Squelettes consonantiques et autres abréviations

Les techniques abrégatives classiques sont bien évidemment utilisées dans les SMS. L'une d'elle consiste à ne conserver que le squelette consonantique de certaines séquences, en économisant les voyelles (*Jspr* = *j'espère*, *dsl* = *désolé*). Quand le mot est court ou contextuellement prévisible, on conserve souvent l'initiale et la finale de l'orthographe standard (*js* = *jamais*, *als* pour *alors*), dans une démarche qui renforce localement la composante idéographique de l'écriture. Une autre option

¹⁶Les exemples suivants montrent le recyclage (délibéré ou non) de certains signes pour noter des homophones :

Tu c'est quoi à manor j'ai trouvé la première saison à 50frs, ouf que je l'ai pas pris à city disc!
(12181) (*c'est* = [sɛ] note ici son homophone *sais*)
G pas le tps ajd.deux mains plutôt:) (11328) (= *demain*)

¹⁷ Cet exemple peut néanmoins aussi s'interpréter comme un squelette consonantique, cf. § 4.4.

prisée par les auteurs consiste à tronquer les mots, en présence ou non de contreparties orales pour les formes abrégées (*Neuch* pour *Neuchâtel*, *redac* pour *rédaction*, *faire les mags* pour *faire les magasins* sont courants, mais non, en principe, *redac d'all* pour *redac d'allemand*, cf. (46)).

- (43) *Jspr ke c allé.Si js,jsui à Neuch entr 17h30-18h30!!:-D Bizous* (8012)
- (44) *Yop. Dsl mais ça va pas le faire. J'ai déjà autre chose de prévu. A++ bekks* (9403)
- (45) *Oui bien et toi? Pr Saw VI c nn dsl. Parce ke j'aime pa le gore pr le gore. Bisous :)* (10758)
- (46) *Als la redac d'all??Tu a bien reussi?* (8256)
- (47) *Merci,t tp chou!* (10854)
- (48) *ptet je vais a vevey pour fair les mag.tu viens?* (9451)

La troncation de lettres finales muettes est systématisée par certains scripteurs de SMS, comme en témoignent (49)-(52). Les finales concernées sont alors absentes même quand elles sont porteuses, dans la graphie standard, de marques flexionnelles comme le nombre et la personne verbale, ce qui confirme l'observation de Claire Blanche-Benveniste sur la différence qui s'instaure en français entre deux morphologies typologiquement différentes, celle de l'écrit standard, celle du parlé (1997 : 137-146; 2010 : 49-79 ; cf. aussi sur ce point Stark, 2011).

- (49) *Mé fiche de Geo son ché toi?t la se soir pr ke je viene les chercher?* (6108)
- (50) *Tu peu me dir se kon na comme devoir pour demain stp* (8264)
- (51) *tell me si tu veu ke jpass te voir 1cou av. 2 descendr.slurp* (12457)
- (52) *Je rentr mtn me couché.si tu vx assisté je te permet 2 me dérangé sinon bonne soiré et nui et je te ti1 o couran.bisouxxx* (12347)

Systématisée, la suppression de la lettre finale affecte même dans certains cas — au détriment, cette fois, du principe phonographique ! — des consonnes pourtant soumises à une liaison stricte :

- (53) *Jt souhaité un joyeu anniversaire!* (12210)
- (54) *par contr pr la séance du matin ac lé éclai as tu dé idé dactivité? A+* (10455)

Ainsi, dans (53) le *x* de *joyeux anniversaire* [jwajøzanivɛʁsɛʁ] n'a aucune contrepartie graphique. Il en va de même dans (54) pour la sifflante du déterminant défini : *lé éclai* = [leZɛkle] = *leS éclai<reurs>*. Ceci montre bien de quelle manière, même dans un système d'écriture à base phonographique comme le français, un procédé d'écriture peut se développer de manière autonome, en toute indépendance de l'oralité.

4.5. Icônes et idéogrammes

Les émoticônes (également appelées *smileys* ou *binettes* cf. (55) et (56)), relèvent de la pictographie (Alarcos LLorach 1973). Elles permettent de pallier l'absence d'informations contextuelles (mimo-gestualité, etc.) dans un type de communication marqué par son caractère à la fois familier, informel et inévitablement peu prolix.

- (55) *XD:):):):)* (8311, message entier)
- (56) *Je viens d'apprendre que nous aurons l'appart au 1er janvier je suis :-)! (11651)*

Toutefois, l'idéographie ne se limite pas aux émoticônes. On peut ainsi supposer que chez certains scripteurs, les lettres *j*, *t*, *k* désignent « directement » les pronoms clitiques *je*, *tu* et le complémenteur *que*, avec référence seulement allusive à la prononciation, ainsi dans (57) :

- (57) *Ba si. Tve pa alè machter du cred jt ren les sou d kjt voi stppp* (11714) (= *tu veux pas aller m'acheter du crédit je te rend les sous dès que je te vois...*)

Les lettres en gras semblent ici investies d'une valeur sémiographique au sens d'Alarcos Llorach 1973 (*i. e.* comportant une valeur idéographique composée avec une référence phonographique). Par ailleurs, dans (57), mais aussi dans (58)-(59) ci-dessous, la réduplication des lettres finales de *stppp* ou *poutouxxxxx*, ou celle de l'idéogramme +, permet d'indiquer icôniquement l'intensité ou le nombre élevé. Avec ces trois exemples, on quitte clairement les procédés visant l'économie pour aborder ceux qui visent l'expressivité, fût-ce au prix d'un surplus de caractères.

(58) Sorry,pa repondu,boulot +++,tente dapeler ce soir,bek (11448)

(59) bonne nuit poutouxxxxx (8312)

4.6. Notation de variantes morphologiques

L'un des faits qui frappent le plus dans le corpus analysé, c'est la propension à noter des variantes morphologiques habituellement neutralisées par l'écriture (*cf.* le principe de pertinence formulé par Claire Blanche-Benveniste, § 3). Pour assurer la notation de ces variantes, les scripteurs usent et abusent de ces « trucages » orthographiques dont Claire Blanche-Benveniste proscrivait, on l'a rappelé, l'usage dans les transcriptions d'oral à vocation scientifique. Ce procédé semble néanmoins particulièrement prisé dans le genre du mini-message, permettant de connoter la complicité entre les interlocuteurs et le caractère informel de l'échange. Le côté pittoresque des SMS du corpus tient pour beaucoup à l'inventivité de ces trucages orthographiques. Même les auteurs (nombreux) qui écrivent en orthographe standard semblent enclins à glisser l'un ou l'autre trait de ce genre dans leurs messages.

(59) Non,**jne** vais pa au local ms **jvai** a un concert au nouveau mon,si ca te tente.**Ya** le yokonoe [...] (10156)

(60) **Chte** rejoins! (9474)

(61) Saludjan,je tapel en fin daprem,**chu** ala bourre,c le stress.bek (9632)

(62) Caramba. Try les yeux doux. Dis c'est pr faire plaisir à ma **môman** (9819)

(63) j'arrive **po** à dormir (10552)

(64) tes sur ke vendredi **yapud'**place? (11719)

(65) **Pi** a par ca tu l'as rencontré kan? (10761)

(66) **ptêtre** 1livre de musiq,de recette,... (7360)

(67) Il faudrait ramener un outil de mesure:-) **steuplé.** (11202)

(68) **Voui**,moi,jsui **dja** à la fac pr notre exposé sur lé sectes (11519)

(69) On va **dja** comencé à faire lé courses à la maladière,tu ns rejoint?? (11861)

(70) **Tcho** l'yeti!J'rigole!;-)ca farte?c t super hier! [...] (10334) (= variante de *ciao*)

(71) **Tcheu** le touriste!! (11386) (hapax dans le corpus, vraisemblablement: variante de prononciation pour (de) dieu)

(72) Jsuis assez géné que t'**ailles** perdu 3h pour ca au lieu de finir ton tm:-S (11741)

(73) Hello les 2, Tou **korek** la? Tu peux noter numéro mauricien, (enregistrer contact) gros bisous (3681)

(74) Oups on est la **ti suite** mimis (11356)

(60) Yop. Tu viens a l'anni de la copine a jon samedi ?? **A plouche** (11764)

(75) **Esstra!** Merci pour ton aide ;-) (9902)

(76) Ouais je mange qqch et je fais **viiiite**... Mais jarriverai pas chez toi avant 20h30 jpense environ (8891)

(77) Salut **twouah**:):). Demain après midi il y a la haut au cinéma bio à 15h30. Tu veux venir avec moi? :):) bonne soirée:):):) (8314)

(78) Je t'**aimeeeuuuuuh!** (12651)

(79) A plus. **Tem tem** (4693)

(80) je t'aime très très très très très **fooooooort**:):):) bonne nuit poutouxxxxx (8312)

Les exemples de « trucages » réunis ci-dessus concernent plusieurs types de variantes : phénomènes phonosyntactiques tels qu'assimilations ou dissimilations (*chte* pour *j(e) te*, *ma môman* pour *ma maman*) ; prononciations familières ou régionales (*chu* pour *je suis*, *steuplé* pour *s'il te plaît*, *tcho* pour *ciao*...) ; accents étrangers divers (*ti suite = tout de suite*, *a plouche = à plus*) ; prononciations expressives, redoublées ou emphatiques (78)-(80)... Dans (72), *ailles* au lieu de *aies* reflète vraisemblablement une prononciation typiquement suisse romande [ɛj] de cette forme verbale, cf. le cas d'*amie* réalisé [amij], *portemonnaie* [pɔʁtmɔnɛj]...

Cette implantation frappante des variantes de prononciation dans les messages suisses romands a pour corollaire, dans les sous-corpus des autres langues nationales, la forte présence des dialectes (Stähli *et al.*, éd., 2011). Deux exemples pour illustrer très rapidement cette observation :

(81) Gaats gueet?? (4946) (dialecte alémanique)

(82) Ciao NNNN, te ghe scrit? te savu quacos? (20369) (dialecte tessinois)

5. Vers une fracture orthographique?

Au total, le corpus examiné fournit des données contrastées. Au sein même de « l'écriture SMS », la variation est de règle : l'application du principe phono- ou syllabographique, sous-jacent à certains des procédés, est contrebalancée par celle du principe idéographique, qui en inspire d'autres. D'autre part, face à un message comme (83) qui est rédigé, à un diacritique près (*meme* pour *même*), conformément à la norme orthographiques traditionnelle, (84) présente un cumul remarquable des procédés abrégatifs répertoriés ci-dessus, au point que l'on se rapproche, toutes proportions gardées, du cas du grec évoqué ci-dessus¹⁸ (§ 1).

(83) *Je vais aller demander à la poste....et...je pense qu'il faudrait quand meme prévenir la régie,non?! (11561)*

(84) *Cc la bel alor jpensè tle dir ce mat1 ms tu ma snobé! Lol alor voila jte souète 1 joyeux anniversère 19 an ou la vielle! Alor qd S kon fête sa? di on se voi jeudi? è je voulè savoir tu mavè proposé 1 portable 1foi S ke sa ti1 tjs ou pa? redi moi è encor bon aniv! a bi1to gbx jtd profite bi1 dta journé! (11215)*

Faut-il en conclure qu'une « fracture orthographique » est en train de s'instaurer en francophonie, via l'écriture en usage dans les médias électroniques ? Pour répondre à une telle question, il conviendrait de conduire une étude sociolinguistique de grande ampleur, portant non pas sur des messages isolés, mais sur l'ensemble de la production des scripteurs étudiés. La donatrice n° 3351 a par exemple « légué à la science » les deux textos suivants:

(85) *Coucoulg pa encor fixé 2 rdv avec les otr.jsuppos ke Ça sera ver 21:30.tell me si tu veu ke jpass te voir 1cou av. 2 descendr.slurp (12457)*

(86) *UN JOYEUX ANNIVERSAIRE A LA PLUS MERVEILLEUSE DES MAMANS!JE T'AIME A LA FOLIE.je t'appelle dans quelques heures depuis chez papili!ta fifille chérie (12458)*

Manifestement, la jeune auteur maîtrise à la fois deux codes (écriture standard, « écriture SMS »), adaptant opportunément son style en fonction du destinataire. Cette plasticité des compétences, que le système éducatif a évidemment pour mission d'encourager et de garantir, conduit à relativiser certains pronostics décadentistes.

5. Conclusion

¹⁸ À cette différence près que les procédés néo-graphiques du français reposent, contrairement au cas du grec, sur le même stock de caractères que l'orthographe standard.

J'ai insisté, dans cette étude, sur les procédés qui induisent la variation graphique dans les messages SMS rédigés en français de Suisse romande. Tout inventifs qu'ils soient, ces procédés sont en nombre limité ; ils ont, pour la plupart, leur équivalent soit dans l'histoire des systèmes d'écriture, soit dans d'autres formes d'écriture abrégée (télégrammes, petites annonces, prises de notes, etc., cf. Andrieux-Reix *et al.*, éd., 2004). Les questions qui mériteraient d'être creusées sont les suivantes : quelles sont, dans les différentes aires de la francophonie, les habitudes graphiques des adolescents, comment ceux-ci passent-ils de l'écrit normé à l'écrit SMS et vice versa? En quoi les nouvelles habitudes graphiques influencent-elles la perception de la langue française par ceux qui les pratiquent (notamment quant au statut des consonnes latentes, la morphologie, les accords (Stark 2011), cf. la fonction cognitive et « culturelle » de l'écriture, § 3?) Et quels pourront être, à plus longue échéance, les effets de telles pratiques sur la possibilité de rationaliser l'orthographe officielle du français, à laquelle il s'est avéré, au cours du siècle dernier, si difficile d'apporter des retouches ?

Références bibliographiques

- Alarcos Llorach E. (1973). Les représentations graphiques du langage. In Martinet A., éd. *Le langage*. Paris, Gallimard.
- Achard P. (1998). La spécificité de l'écrit est-elle d'ordre linguistique ou discursif? In Catach N., éd. (1988), 67-76.
- Andrieux-Reix N., S. Branca & C. Puech, éd. (2004). *Écritures abrégées (notes, notules, messages, codes...)*. Gap-Paris, Ophrys, Bibliothèque de *Faits de langues*.
- Anis J. (1984). La construction du graphème et ses enjeux théoriques. *Archives et documents de la Société d'Histoire et d'Epistémologie des Sciences du Langage* 5, 1-45.
- Anis J. (1988). *L'écriture. Théories et descriptions*. Av. la coll. de J.-L. Chiss & C. Puech, Bruxelles, De Boeck.
- Anis J. (2001). *Parlez-vous texto? Guide des nouveaux langages de réseau*. Paris, Le Cherche midi.
- Anis J. (2003), Communication électronique scripturale et formes langagières, Actes des Quatrièmes Rencontres Réseaux Humains / Réseaux Technologiques. Poitiers, 31 mai et 1er juin 2002. « Documents, Actes et Rapports pour l'Education », CNDP, 57-70. En ligne : <http://edel.univpoitiers.fr/rhrt/document547.php>
- Anis J. (2004). Les abréviations dans la communication électronique (en français et en anglais), in Andrieux-Reix N. *et al.*, éd., 97-112.
- Arrivé M. (1993). *Réformer l'orthographe?* Paris, Presses Universitaires de France.
- Auroux S. (1994). *La révolution technologique de la grammatisation*. Liège, Mardaga.
- Béguelin M.-J. (1998). Le rapport écrit-oral. Tendances dissimilatrices, tendances assimilatrices. *Cahiers de linguistique française* 20, 229-253.
- Béguelin M.-J. (2002). Unidades de lengua y unidades de escritura. Evolucion y modalidades de la segmentación gráfica. In Feirrerro E., compiladora. *Relaciones de (in)dependencia entre oralidad y escritura*. Barcelone, Gedisa, 51-71.
- Béguelin M.-J. (2002a). Clause, période, ou autre? La phrase graphique et la question des niveaux d'analyse. *Verbum* XXIV, n° 1-2, 85-107.
- Berrendonner A. & M.-J. [Reichler-]Béguelin (1989). Décalages. Les niveaux de l'analyse linguistique. *Langue française* 81, 99-125.
- Blanche-Benveniste C. (1991). Les études sur l'oral et le travail d'écriture de certains poètes contemporains. *Langue française* 89, 52-71.
- Blanche-Benveniste C. (1995). De la rareté de certains phénomènes syntaxiques en français parlé. *French language studies* 5, 17-29.
- Blanche-Benveniste C. (1997). *Approches de la langue parlée en français*. Gap, Ophrys.
- Blanche-Benveniste C. (1997a). Ponctuation et langue parlée. In *Le Discours Psychanalytique. Revue de l'Association Freudienne* 18, 73-109.
- Blanche-Benveniste C., (1997b). The Units of Written and Oral Language. In Pontecorvo C. (ed.). *Writing Development. An interdisciplinary view*. Amsterdam, Benjamins, 21-46.

- Blanche-Benveniste, C. (2002). La escritura, irreductible a un « código ». In Ferreiro E., compiladora. *Relaciones de (in)dependencia entre oralidad y escritura*. Barcelone, Gedisa, 14-30.
- Blanche-Benveniste C. (2003). La langue parlée & L'orthographe. In Yaguello M., éd. *Le grand livre de la langue française*. Paris, Éditions du Seuil, 317-344.
- Blanche-Benveniste C. (2010). *Le français. Usages de la langue parlée. Avec la collaboration de Philippe Martin pour l'étude de la prosodie*. Leuven-Paris, Peeters.
- Blanche-Benveniste C. & A. Chervel (1969). *L'orthographe*³. Paris, Maspéro.
- Blanche-Benveniste C. & C. Jeanjean (1987). *Le français parlé. Transcription et édition*. Paris, Didier-Érudition.
- Catach N. (1980). *L'orthographe française. Traité théorique et pratique*. Avec la collaboration de C. Gruaz et D. Duprez. Paris, Nathan.
- Catach N. (éd.) (1988). *Pour une théorie de la langue écrite, Actes de la Table Ronde internationale C.N.R.S. - H.E.S.O., Paris, 23-24 octobre 1986*. Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique.
- Chantraine P. (1954). Le déchiffrement de l'écriture linéaire B à Cnossos et à Pylos. In *Comptes-rendus des séances de l'année, Académie des inscriptions et belles-lettres*, 98e année, n° 3, 336-341.
- Cougnon, Louise-Amélie (2008). Le français de Belgique dans 'l'écrit spontané'. Approche d'un corpus de 30.000 SMS. *Travaux du Cercle Belge de Linguistique*.
<http://uclouvain.academia.edu/LouiseAmelieCougnon/Papers/175506/Le-français-de-Belgique-dans--l-écrit-spontané---Approche-d-un-corpus-de-30-000-SMS-<13/11/2010>>.
- Dell F. (1973). *Les règles et les sons. Introduction à la phonologie générative*. Paris, Hermann.
- Dürscheid C. (2003). Medienkommunikation im Kontinuum von Mündlichkeit und Schriftlichkeit. Theoretische und empirische Probleme. *Zeitschrift für Angewandte Linguistik* 38, 37-56.
- Dürscheid C., Wagner. F. & Brommer S. (2010). *Wie Jugendliche schreiben. Schreibkompetenz und neue Medien. Mit einem Beitrag von Saskia Waibel*. Berlin, de Gruyter.
- Chomsky N. & M. Halle (1973). *Principes de phonologie générative*. Paris, Seuil (éd. angl. 1968).
- Crystal D. (2008). *Txtng : The gr8 deb8*. Oxford, Oxford University Press.
- Fayol M. & J.-P. Jaffré (2008). *Orthographier*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Février J. (1959 = 1984). *Histoire de l'écriture*. Paris, Payot.
- Ferreiro E. (2000). *L'écriture avant la lettre*. Paris, Hachette Éducation.
- Fruyt M. & M.-J. [Reichler-]Béguelin (1990). La notion de mot en latin et dans d'autres langues indo-européennes anciennes. *Modèles linguistiques* 12/1, 21-46.
- Gak V. G. (1976). *L'orthographe du français. Essai de description théorique et pratique*. Paris, SELAF (édition russe 1956).
- Gelb I. J. (1963). *A Study of Writing*³. London and Chicago, The University Chicago Press.
- Goody J. (1979). *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*. Paris, Minuit (éd. anglaise 1977).
- Goody J. (1986). *La logique de l'écriture*. Paris, Armand Colin (éd. anglaise 1986).
- Goody J. (1994). *Entre l'oralité et l'écriture*. Paris, PUF (éd. anglaise 1993).
- Gleason H. A. (1961). *An Introduction to Descriptive Linguistics*². New York, Holt, Rinehart & Winston.
- Haas W. (1970). *Phono-graphic Translation*. Manchester, Manchester University Press.
- Harris R. (1993). *La sémiologie de l'écriture*. Paris, Éditions du CNRS.
- Hjelmslev L. (1971). *Essais linguistiques*. Paris, Minuit.
- Jakobson, J. (1976 = 1942). *Six leçons sur le son et le sens*. Paris, Minuit.
- Koch, P. & W. Oesterreicher (1994): Schriftlichkeit und Sprache. In Günther H & L. Otto, eds. *Schrift und Schriftlichkeit / Writing and its Use. Ein interdisziplinäres Handbuch internationaler Forschung / An Interdisciplinary Handbook of International Research*. Berlin/New York, Mouton de Gruyter, 587-604.
- Lejeune M. (1956). Études de philologie mycénienne. 1. Langue, écriture, orthographe. *Revue des études anciennes* t. LVIII, 1-2, 5-39.
- Miller G. (1994). *Ancien Scripts and Phonological Knowledge*. Amsterdam and Philadelphia: J. Benjamins.
- Nunberg G. (1990). *The Linguistics of Punctuation*. Stanford and Palo Alto, CSLI (Center for the Study of Language and Information), Lectures Notes N° 18.

- Parkes M. B. (1992). *Pause and effect. An Introduction to the History of Punctuation in the West*. Cambridge, Scolar Press.
- Pellat J.-Ch. (1989). Indépendance ou interaction de l'écrit et de l'oral? Recensement critique des définitions du graphème. In Catach N., éd. (1989), 133-148.
- Olson D. R., éd. (1987). *Understanding Literacy. A Symposium on the Psychological, Social, and Educational Dimensions of Literacy*. *Interchange*, Volume 18, 1/2.
- Olson D. R., éd. (1994). *The World on Paper. The conceptual and cognitive implications of writing and reading*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Pontecorvo C., ed. 1997. *Writing development. An interdisciplinary view*. Amsterdam and Philadelphia, J. Benjamins (Studies in written language and literacy).
- Pulgram E. (1951). Phoneme and Grapheme : a parallel. *Word* 7, 15-20.
- Sampson G. (1985). *Writing Systems*. Stanford, California, Stanford University Press.
- Schane S.A. (1968). *French Phonology and Morphology*. Cambridge, MIT Press.
- Sinclair H., éd. (1988). *La production de notations chez le jeune enfant. Langage, nombre, rythmes et mélodies*, Paris, PUF.
- Stähli A., C. Dürscheid & M.-J. Béguelin, édés (2011). *SMS-Kommunikation in der Schweiz: Sprach- und Varietätenegebrauch*. *Linguistik Online* (Themenheft).
- Stetson R.H. (1937). The phoneme and the grapheme. In *Mélanges de linguistique et de philologie offerts à J. van Ginneken à l'occasion du soixantième anniversaire de sa naissance*. Paris, Klincksieck, 353-356.
- Stark E. (2011). La morphosyntaxe dans les SMS suisses francophones : le marquage de l'accord sujet-verbe conjugué. In Stähli A. et alii, édés.
- Thimonnier R. (1967-71). *Le système graphique du français*. Paris, Plon.
- Vachek J. (1939). Contribution au problème de la langue écrite. Article traduit par J. Caussat dans *Linx* 12, 1985, 7-23, avec une introduction de J.-L. Chiss & C. Puech.
- Vallini C., éd. (1983). *Scrittura e scrittura. Seminario interdisciplinare su teoria et prassi della scrittura*. Naples, Istituto Universitario Orientale.
- Vedenina L.G. (1973). La transmission par la ponctuation des rapports du code oral avec le code écrit. *Langue française* 19, 33-40.
- Vedenina L. G. (1980). La triple fonction de la ponctuation dans la phrase : syntaxique, communicative et sémantique. *Langue française* 45, 60-66.

Sites : <http://www.sms4science.org> et <http://www.sms4science.ch>